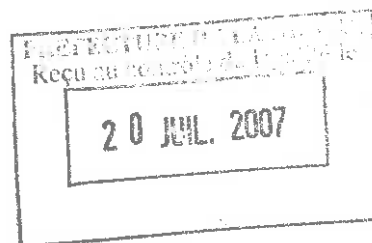
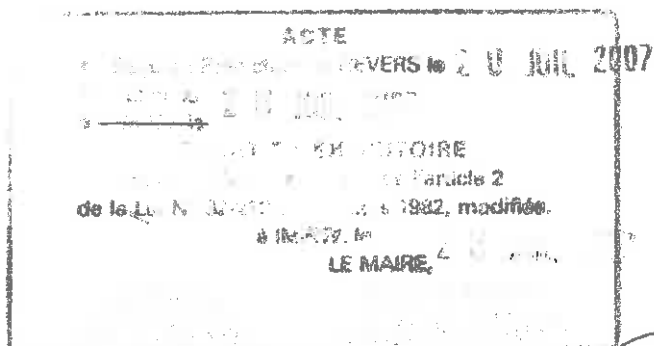


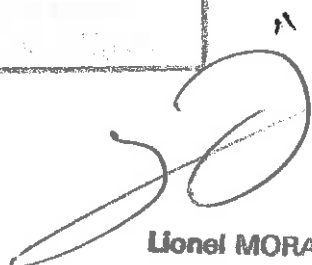
P.L.U PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification



NOTE DE PRESENTATION




Lionel MORAES

Commune d'Imphy

Le 9 novembre 2001, le Conseil Municipal a délibéré pour modifier la prescription de la révision du P.O.S. en prescription de P.L.U.

Suite à enquête publique, le P.L.U. a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 14 octobre 2005.

Une mise à jour du P.L.U. a été réalisée le 8 mars 2006

1- Etat de l'existant

Un emplacement est réservé rue des Commes, près du Stade Pierre Joly : parcelle AE71

Un terrain représentant environ un hectare et demi est inscrit en emplacement réservé par la commune qui souhaitait conserver une réserve en zone urbaine pour la création d'un équipement collectif dont la vocation n'était pas initialement définie : usage sanitaire (maison médicalisée), scolaire (école), de services publics (centre de secours, gendarmerie) ou encore pour l'extension des équipements sportifs voisins.

2 – Objectif de la modification

Par délibération en date du 4 juillet 2006, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le terrain nécessaire à la construction du nouveau casernement de gendarmerie, soit 6 000 m².

Aussi le Conseil Municipal souhaite-t-il modifier le P.L.U. afin de libérer le reste de la parcelle de la zone réservée et de le laisser à la libre disposition du propriétaire, puisque l'objectif d'un équipement collectif est atteint. Une bande de terrain sera conservée par le propriétaire afin de garder un accès sur la rue des Commes.

La parcelle AE71 est logiquement inscrite dans la zone 1AUa : Secteur à caractère naturel de la commune destiné à être ouvert à une urbanisation d'ensemble.

NOUVEAU PLAN DE ZONAGE MODIFIÉ



PLANCHE AE

ECHELLE : 1/4000

DATE : 31 janvier 2008